

Atelier régional de l'OACI sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT)

Atelier en ligne 2020

17 et 18 novembre 2020

Note d'explication

Objet

- Définir la stratégie pour la mise en œuvre du plan quinquennal LOC-I dans la région du RASG-AFI, en particulier dans le contexte de la COVID-19
- Continuer à sensibiliser et à informer la communauté africaine de l'aviation civile sur la mise en œuvre de l'UPRT
- S'appuyer sur le GASP de l'OACI pour renforcer les éléments d'orientation et les plans connexes
- Maintenir le réseau de partage d'informations au sein de la région du RASG-AFI

Groupes de participants

Autorités de l'aviation civile

Opérateurs aériens (compagnies aériennes régulières, vols nolisés, fret, affaires et hélicoptères)

Académies de formation au pilotage (ATO, écoles de formation)

Animateurs

Dr. Sunjoo Advani - President, International Development of Technology (IDT)

En 2009, Dr. Advani a établi le groupe de travail de la Royal Aeronautical Society ICATEE, comprenant 75 membres et ayant permis de définir les exigences fondamentales et la technologie nécessaire pour l'UPRT. Ces travaux ont été appuyés par l'OACI avec comme aboutissement la publication du Doc OACI 10011- Manuel sur la formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement. Actuellement, il accompagne plusieurs compagnies aériennes dans la mise en œuvre de leurs programmes de formation UPRT basés sur la compétence.

Dr. Jeffery Schroeder – Federal Aviation Administration (FAA)

Chef Conseiller scientifique et technique des systèmes de simulation

M. Papa Issa Mbengue, coordinateur du groupe de soutien à la sécurité LOC-I de RASG-AFI, OACI ESAF

Réunion précédente (2019)

En novembre 2019, un atelier s'est tenu à Lagos (Nigeria), à l'invitation de l'autorité nigériane de l'aviation civile. Au cours de cet atelier de deux jours, les sujets suivants ont été abordés :

- Examen des SARP de l'OACI, des dispositions réglementaires de la FAA et de l'UE sur l'UPRT
- Élaboration de scénarios de l'UPRT basés sur les compétences (atelier de groupe)
- Questions pertinentes sur la formation en matière de pertes de contrôle

- Module 1 - Hypothèses générales de certification et pièges éventuels
- Module 2 - Effets de l'automatisation et de la protection de l'enveloppe de vol
- Module 3 - Interactions entre les systèmes des aéronefs
- Module 4 - Développement de programmes de formation basés sur des données opérationnelles
- Discussions connexes sur le B737MAX
 - Module 5 - Évaluations faites par la FAA et collaboration internationale
 - Module 6 - Examen du Comité consultatif technique indépendant de la FAA
 - Module 7 - Analyse de sécurité de la FAA
 - Module 8 - Formation des pilotes et facteurs relatifs aux simulateurs

ATELIER RASG-AFI LOC-I et UPRT 2020

L'UPRT a été développée par l'OACI pour atténuer le plus grand risque de sûreté de l'aviation que constituent les événements LOC-I.

Bien que les SARP de l'OACI relatives à l'UPRT soient applicables depuis le 13 novembre 2014, les États ont eu besoin d'un certain temps pour adapter leur système et certains d'entre eux ont même fixé l'année 2021 pour la mise en œuvre obligatoire de l'UPRT. En outre, la réalité de la pandémie de la COVID-19 a posé des défis sans précédent à l'industrie aérienne. De nombreuses compagnies aériennes ont obtenu des allègements de leurs autorités régionales pour la mise en œuvre de l'UPRT.

Cependant, de nombreux pilotes étant cloués au sol pendant de longues périodes, le risque de dégradation des compétences et des connaissances est encore plus élevé. En outre, les budgets de formation sont soumis à une pression énorme, ce qui oblige les compagnies aériennes à repenser les domaines spécifiques sur lesquels elles doivent absolument former leur personnel.

Il est donc essentiel d'examiner ce qu'il est possible de faire en dépit de ces difficultés et d'envisager des solutions provisoires lorsque cela est possible.

L'atelier permettra de clarifier :

- les éléments de base relatifs à mise en œuvre de l'UPRT par une compagnie aérienne, à titre provisoire
- les éléments académiques à enseigner à titre provisoire
- Quelle UPRT peut être effectuée dans des simulateurs de vol « non modifiés », et comment garantir une formation efficace
- les compétences à enseigner aux instructeurs afin de maintenir une formation sûre et efficace
- Si une partie de l'UPRT peut être effectuée en ligne, et comment
- les autres facteurs à tenir en compte pour prévenir les événements LOC-I

Atelier régional de l'OACI sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT)

Atelier en ligne 2020

17 et 18 novembre 2020

Ordre du jour proposé (heure de Nairobi, GMT+3)

| 17 novembre 2020 | | 18 novembre 2020 | |
|-------------------------|---|-------------------------|---|
| 14H00 | Introduction - Discours de bienvenue du Directeur régional de l'ESAF de l'OACI et ouverture | 14H00 | Introduction |
| 14H15 | Présentation du champion RASG-AFI LOC-I | 14H15 | S'appuyer sur le Plan mondial de sécurité aérienne (GASP) de l'OACI pour renforcer les éléments d'orientation et les plans connexes |
| 14H30 | Discussions - Questions et souhaits des participants | 14H45 | Discussions - Questions et souhaits des participants |
| 15H00 | Bilan de la réunion de 2019 | 15H00 | Compétences des instructeurs - qu'est-ce qui est le plus important ? |
| 15H15 | Enseignements tirés de l'UPRT | 15H45 | Discussion concernant les régulateurs - quelle est la prochaine étape ? |
| 15H45 | Éléments clés de la formation académique | 16H45 | Discussion - Q&R |
| 16H30 | Utilisation de simulateurs de vol pour l'UPRT | 17H30 | Discussion de synthèse |
| 17H00 | Discussion - Q&R | 17H45 | Perspectives pour l'année prochaine |
| 18H00 | Clôture | 18H00 | Clôture |